FO DGFiP SECTION DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

L'INFO 64

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFiP

SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNELS DE SANTÉ ET MERCI A EUX!

Compte-rendu de l'audioconférence entre les OS et la Direction Locale du Vendredi 27 Mars 2020 9h45

Etaient présentes les OS suivantes: CGT,CFDT, FO et Solidaires.

En préambule, la Direction reçoit chaque jour des consignes de la Direction Générale qu'elle essaie de répercuter rapidement en privilégiant la santé des collègues, d'où un certain retard dans l'information des OS locales.

Voici dans les grandes lignes la synthèse du discours de la Direction Locale et des infos communiquées par mail aux OS.

Suite à la conférence téléphonique du lundi 23 mars et sur notre interrogation au sujet de l'intervention du Chef de Centre de Oloron, la Direction nous a précisé qu'elle s'était connectée tardivement à celle des Chefs de Service. Elle s'est du coup, «invitée» involontairement (nous le lui en voulons pas, elle était la bienvenue) à celle des OS en même temps qu'un représentant de Solidaires, membre du CHS-CT présent sur le site, se connectait. Ce dernier a confirmé qu'il avait écouté la conférence mais n'était pas intervenu, c'est son droit.

Pour FO-DGFIP64 il est important que toutes les OS participent aux conférences téléphoniques sans aucune discrimination !

Nous en avions fait la demande auprès de la Direction au tout début de la conférence téléphonique du 23 mars.

⇒ **Signalements d'agents en suspicion de Covid-19**

Une fiche a été établie par le Secrétariat Général et diffusée aux Chefs des services et postes pour permettre un meilleur recensement des agents en contact avec celui ou celle ayant développé des symptômes.

Une fois complétée, elle permet au médecin de prévention de contacter les agents et d'établir des préconisations argumentées et fiables, au vu des réponses apportées à ses questions par les agents.
La Direction rappelle l'importance du respect des gestes «barrières».
Dans le 64, 142 collègues sont présents sur leur lieu de travail, 44 à domicile en télétravail, 14 avec webmail sans télétravail (le webmail a planté), 546 absents liés au covid.

Pour les stats nationales voici le lien :
https://fo-dgfip.fr/download/CoronavirusSommaire.pdf

La Direction nous précise par ailleurs, que depuis lundi 16 mars, une suspicion a été levée le jour même (mardi), et trois signalements sont en cours de traitement.

Sur un service, suite à une formation extérieure au département, deux agents concernés sont en confinement chez eux.Dans un autre service, les agents font l'objet d'un confinement jusqu'à ce soir. Tout comme ceux qui ont effectué une autre formation locale les 12 et 13 mars.

Un autre cas «avec suspicion» s'est fait jour le 25 mars dans un service avec remontée très rapide au Docteur et à la Direction dans la journée.**La réactivité à la fois du collègue concerné et des Chefs de service fait que les autres agents ont été informés rapidement ce qui a permis une enquête précise sur les contacts entre agents.**

Cette réactivité permet de prendre les mesures adéquates avec le Médecin de prévention, rouage essentiel de ce dispositif. Il permet également d'assurer la sécurité des collègues.

Par ce fait, 19 agents ont été placés en confinement (un nettoyage par la société du bureau concerné sera effectué) ainsi qu'un nettoyage du service par extension.

Les locaux de certains sites ont fait l'objet de nettoyage et désinfection lundi matin. L'opération a été réalisée par la société de nettoyage habituelle.

⇒ **PCA et télétravail:**

Le PCA a été modifié suite à mise en conformité et adaptation sur celui du national.

Le déploiement des ordinateurs portables s'effectue auprès des agents effectuant les missions les plus prioritaires.Les portables ont été récupérés auprès des télétravailleur(se)s empêché(e)s par la garde de jeunes enfants. Une adaptation entre PCA et les demandes de télétravail est en cours de réalisation.

Ce sont les agents de service qui actuellement, lors de tournées, distribuent les portables et les récupèrent, en se déplaçant au domicile d'agents, informés préalablement, afin de ne pas les mettre en tort par rapport aux autorisations de déplacement (restrictions des déplacements).

Par ailleurs, des consignes ont été passées par la Direction générale concernant l'affectation d'ordinateurs portables à des agents en garde d'enfants au collège ou lycée, ainsi que sur l'attribution à chaque parent d'une AA sur un motif différent (personne à risque, garde d'enfant).

⇒ **Modalités de mise à jour dans SIRHIUS et problèmatiques d'horaires (agents en confinement,concernés par le PCA)**

Pour les agents relevant du PCA ou s'étant portés volontaires dans sa mise en œuvre trois mises à jour SIRHIUS se présentent:

- soit l'agent est confiné chez lui et son absence fait l'objet d'une autorisation de nature **autres motifs "Contraintes particulières"** (saisie par l'agent **ou** son chef de service),
- soit l'agent est "télé-travailleur" et son absence du service fait l'objet d'une saisie de nature **autres motifs "Télé-travail"** (saisie par l'agent **ou** son chef de service),
- soit l'agent est présent dans le service (PCA présentiel), il ne pointe pas mais est tenu de poser dans SIRHIUS une autorisation d'absence du type **autres motifs" Motif "Missions".**

Dans les cas où les agents réaliseraient en présentiel plus que la durée quotidienne prévue par leur module de travail (par exemple 7h42), les Chefs de service devront faire remonter au RH les dépassements horaires constatés aux fins de réintégration.Ces réintégrations doivent rester exceptionnelles du fait du caractère exceptionnel de la pandémie.
Par ailleurs, les agents qui auront réalisé un crédit d'heures mensuel supérieur à 12h00 ne seront pas écrêtés!!!

⇒**Approvisionnement en produits désinfectants et gel hydro-alcoolique**

Comme évoqué lors de l'audioconférence du 23 mars, la Direction essaie de se fournir en lingettes à usage unique et de gel hydro-alcoolique pour pouvoir en équiper chaque service
Une commande de gel hydro-alcoolique a pu être passée hier.

Dans l'attente du réapprovisionnement effectif, les chefs de service peuvent utiliser leur carte achat pour acquérir des lingettes désinfectantes à usage unique, gel ou tout autre produit utile pour les agents.

Nos commentaires : *FO-DGFIP64 veille depuis le dimanche 15 mars au strict respect des règles sanitaires. Il en va de la sécurité et donc de la santé de nos collègues. Nous participons ainsi à toutes les conférences téléphoniques, même en confinement, pour certain(e)s d'entre nous.* ***Le syndicalisme ne s'arrête pas aux portes du confinement (clin d'oeil par rapport à une chanson).***

Nous avions plusieurs questionnements, les voici avec les réponses de l'administration:

- Mme la Directrice, le syndicat FO-DGFIP64 vous a fait une demande pour associer le médecin de prévention ainsi que les assistantes sociales à nos conférences téléphoniques, qu'en est-il?

Direction: la Directrice indique, que pour l'instant, elles ne sont pas conviées. Le Docteur est en première ligne. Si tel est le cas, la Direction devra adapter le format de ces audioconférences.

- De quelle manière est traité le courrier postal? Certaines «administrations» ont prévu une banette avec interdiction d'y toucher pendant 24h00 car les études en cours font état de la présence du virus jusqu'à 24h00 sur le papier.

Direction: nous allons examiner la requête.

-Est-il prévu l'envoi par voie postale, au domicile des collègues, des attestations d'autorisation de déplacement , car certains collègues ne disposent pas d'imprimante, d'autres peuvent se retrouver également isolés.

Direction: les agents doivent prévenir leurs Chefs de Services qui fera le nécessaire pour leur faire parvenir les documents papiers.

-Nous portons à votre connaissance (cf audioconférence d'hier OS/DG) qu'un marché ministériel de fourniture de masques et de gel hydroalcoolique a été passé. Les premières livraisons dans les directions locales chargées d'en assurer la répartition sont annoncées pour la semaine prochaine. En bénéficieront en priorité les agents des trésoreries hospitalières, les services ayant vocation à assurer des accueils sur rendez-vous et les services d'éditique qui assurent l'impression des DPR. La pose de vitres en plexiglas avec hygiaphone dans les locaux destinés à la réception du public est en cours, tant pour les services actuellement concernés que pour ceux qui pourraient être amenés à l'être ultérieurement.

Direction: nous confirmons ces informations, notamment pour les masques.

Nous sommes revenus sur les dossiers déjà évoqués par FO le lundi 23 mars 2020.

Concernant le nettoyage du CFP de Oloron, la responsable du service RH nous a précisé que la société de nettoyage avait été contactée et qu'elle attendait sa réponse.

Nous avons fait remarquer qu'il était regrettable que certains «collègues contacts» présents sur les stages les 12 et 13 mars, par manque de réactivité de la chaîne hiérachique, aient effectué, une partie leur quatorzaine sur leur lieu de travail.

A contrario, nous avons salué la rapidité avec laquelle le dernier cas a été traité.

Nous sommes intervenus de manière unanime afin que le service RH soit «préservé» concernant la «pose des congés». Il en va également de la régularisation de la situation administrative des agents. La Directrice a rappelé que si les agents ne peuvent pas déposer leurs absences dans Sirhius, c'est bien le Chef de Service qui le fait (un pas à pas a été communiqué). Rappelons au passage (déjà signalé par FO au RH) qu'il n'est pas possible aux agents de les poser via le portail Finances Publiques.

Réponse du RH : il appartient au Chef de service de le faire.

Rejoignant la position de notre Syndicat National nous avons fait état de l'impossibilité pour les jeunes collègues de télétravailler et dans le même temps de s'occuper de leur(s) enfant(s) en bas âge.

Nous avons exprimé notre plus grande réserve sur la mise en place de garde-enfants pour les personnels en ASA pour ce motif. Ainsi, sur le modèle de ce qui est pratiqué pour les enfants des soignants, des forces de police et de gendarmerie et de la pénitentiaire, la DGFiP demanderait pour ses propres agents le «bénéfice» de ces dispositions. Dans la mesure où

depuis le début de cette crise, les «sachants» nous expliquent que les enfants constituent d'importants vecteurs du virus et que les écoles sont fermées précisément pour cette raison.

Ce serait «recréer des écoles ou crèches bis»!!!! De plus, avec ce virus personne n'est épargné. La Direction a pris bonne note de notre message.

Nous partageons les remarques d'une autre OS sur d'éventuelles pressions au travail pour les agents présents mais également sur les pressions éventuellement exercées au retour.

La Direction nous a affirmé qu'elle sera très vigilante sur ce sujet.

- **La Direction sur des questions diverses, précise que pour les congés «validés» dans sirhius, la possibilité de les annuler était à l'étude par la DG. Ceux qui ne sont pas validés ne le serons pas.**
- **Le Centre de Contact est «prioritaire» sur tout ce qui est trouvé (gel, produits de nettoyage etc.….).**
- **Elle précise qu'un couple d'agents pouvait être en AA. Par exemple l'un pour garde d'enfant(s), l'autre pour pathologie.**
- **Enfin, la Direction souhaite que les audioconférences se déroulent 2 fois par semaine.**

La Section FO-DGFIP64 vous souhaite bon courage n'hésitez pas à nous contacter

au 06/40/95/89/41 week-end compris compte tenu de la crise

ou par mail à udfojlb64@orange.fr

Une réponse vous sera apportée dans les moindres délais.Comme d'habitude, nous prenons en charge directement vos demandes et les relayons auprès de la Direction.